

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale d'orientation

19 juin 2013

5800 rue Saint-Denis, Montréal salle 12.042 et en webdiffusion

Participant-es	Lieu	Fonction
Jessyka Beaudoin	Montréal	Candidate au CA
Julie Collin	Webdiffusion	Vice-présidente académique
Clément Fortin	Montréal	Candidat et membre du comité de concertation
Pierre-Luc Gagné	Montréal	membre du comité de concertation
Patricia Julien	Montréal	Présidente
Hugo Latour	Webdiffusion	membre du comité de concertation
Simon Marchand	Montréal	Candidat au CA
Jean-François Martel	Webdiffusion	Candidat et membre du comité de concertation
Synthia Ngoma	Montréal	Candidate au CA
Julie St-Onge	Webdiffusion	Membre
Gilles Jr. Verreault	Montréal	Candidat au CA
Symphorien Wanko	Webdiffusion	Membre
Alex Bourdon-Charest	Montréal	Non-membre Président d'assemblée et d'élection

Ordre du jour proposé pour l'Assemblée Générale d'Orientation

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum et du droit de présence;
2. Constatation de la régularité de la convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Plénière d'orientation :
 - 4.1 Communication avec les membres: gestion des adresses courriel
 - 4.2 Qualité des cours à la TÉLUQ
 - 4.3 Qualité de l'encadrement.
5. Levée de l'assemblée

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion

Résolution AGO-130619-01

Que la réunion soit ouverte à 20:26 et que le quorum soit constaté.

Proposé par Synthia Ngoma

Appuyé par Jean-François Martel

Adopté à l'unanimité.

2. Constatation de la régularité de la convocation;

Extrait des règlements généraux : **3.3.2 Avis de convocation**

Un avis de convocation doit être envoyé par courriel à tous les membres dans un délai de trente (30) jours avant la tenue de l'Assemblée générale d'orientation.

Patricia réfère à l'avis de convocation acheminé via le bulletin des membres le 1^{er} mai 2013.

Résolution AGO-130619-02

Que la régularité de la convocation soit constatée.

Proposé par Simon Marchand

Appuyé par Jessyka Beaudoin

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AGO-130619-03

Amendement: Ajouter le point 4.4 : Dossier de la permanence.

Proposé par Clément Fortin

Appuyé par Gilles Jr. Verreault

Adopté l'unanimité

Résolution AGO-130619-04

Que l'ordre du jour modifié soit adopté.

Proposé par Simon Marchand

Appuyé par Julie Collin

Adopté l'unanimité.

Résolution AGO-130619-05

Que chacun des points à l'ordre jour fasse l'objet d'une plénière d'une durée de 10 minutes chacun.

Proposé par Patricia Julien

Appuyé par Pierre-Luc Gagné

Adopté à l'unanimité.

4. Plénière d'orientation :

4.1 Communication avec les membres: gestion des adresses courriels

Patricia Julien informe : Ce n'est pas tous les étudiants qui consultent, reçoivent bien les communications de l'association. En fait, certain-es étudiant-es ne savent même pas qu'ils ont une boîte de courriels de la TÉLUQ et c'est une minorité qui consulte notre bulletin.

Clément ajoute : La communication est un sujet important.

Simon suggère : Il faudrait pousser auprès de l'administration pour obtenir les adresses électroniques.

Gilles informe : Nous avons déjà les adresses. Il faudrait maintenant savoir pourquoi les étudiants ne reconnaissent pas les courriels qui leur servent de communication avec la TÉLUQ.

Clément suggère: Il faudrait régler ce sujet dans les 4 mois à venir.

4.2 Qualité des cours à la TÉLUQ

Patricia suggère : Nous devrions transmettre nos points prioritaires auprès de la nouvelle directrice générale. Certains cours sont sur internet d'autres non, certains sont mis à jour et d'autres pas. L'évaluation des cours, il y a une fermeture de la part des professeurs.

Clément informe: Il faudrait viser l'excellence. La TÉLUQ peut atteindre l'excellence. Il faut se considérer comme un pion parmi les autres. Plusieurs universités peuvent nous dépasser. Nous parlons souvent de l'université de Laval, qui a dépassé la TÉLUQ en termes d'inscription à distance, mais plusieurs autres pourraient aussi le faire.

Pierre-Luc informe : Par rapport à la dernière rencontre de CUER à laquelle il a assisté, il semble y avoir un début de changement de culture au sein de la TÉLUQ, d'ailleurs il y a eu des augmentations d'inscriptions.

Julie Collin ajoute: L'augmentation des inscriptions vécu par la TÉLUQ en été 2012 pourrait être dû à la grève étudiante dans les universités dites traditionnelles.

4.3 Qualité de l'encadrement

Patricia informe: Les préoccupations pour ce point sont les mêmes que ceux de celui qui le précède.

4.4 La permanence :

Clément suggère: Il faudrait régler rapidement ce dossier.

Gilles informe: qu'il a fixé la date limite à octobre 2013.

Jean-François demande : Est-ce que l'évaluation des besoins sera faite selon la méthode Delphi ?

Gilles répond: Non, mais la méthode que nous utilisons en sera inspiré :

- a) Il envoie les questions aux membres du comité.
- b) Les membres du comité lui retournent leurs réponses.
- c) Le CA se consulte et travaille à partir de ça.

Autres

Julie informe : Sur une bonne note, elle veut aviser les membres qu'il y aura un nouveau portail étudiant, fonctionnel et adapté à la réalité étudiante.

En outre elle est très préoccupée du fait qu'il n'y a qu'une seule conseillère d'orientation pour toute l'université. Le plus inquiétant est qu'elle n'est pas là pour les étudiants déjà inscrits, car son rôle premier est d'être au recrutement.

Gilles : Il faudra ajouter ce point lors de la rencontre avec la nouvelle DG.

6. Levée de l'assemblée.

AGO-130619-06

Que l'assemblée soit levée à 20h51.

Proposé Gilles Jr. Verreault

Appuyé Jessyka Beaudoin

Adopté à l'unanimité.

Secrétaire d'assemblée
Synthia Ngoma

Présidente du conseil d'administration
Patricia Julien